AMICALE DES ANCIENS DE FCR

FCR : France Câbles et Radio (ex-filiale de France Télécom)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 Courriel : anciensdefcr@orange.fr Siège social : 4 rue Chaudron 75010 PARIS Internet : http://anciensdefcr.eu

Courrier: 9 rue de la Marne, 91480 Quincy sous Sénart Tél: 01 69 00 39 10



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 FEVRIER 2015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille quinze, le samedi 7 février, à 10 heures,

Les membres de l'Amicale des Anciens de FCR, dont le siège est sis à Paris au 4, rue Chaudron , se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du restaurant d'entreprise au n° 15 rue d'Anjou, Paris $8^{\text{ème}}$.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme titulaire d'un pouvoir.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Bonneau en sa qualité de Président de l'Amicale. Madame Dotigny est désignée comme Secrétaire

Le Bureau de l'Assemblée est composé de :

Claude BONNEAU PrésidentDominique DOTIGNY Secrétaire

Nombre d'adhérents : 56 Nombre de présents : 15 Nombre de pouvoirs : 8 Total présents et représentés : 23

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'ensemble des membres présents et représentés atteint 41 % du total des adhérents, soit bien davantage que le quorum (25%). En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10 h 30, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

1. - Examen et approbation du rapport de gestion présenté par le Président

1.1 Nombre d'adhérents

L'effectif au 01/01/2014 était de **59 membres**. Depuis cette date nous avons eu :

• 1 adhésion : Manuel MELENDO

• 1 démissions : Lucienne MAILLOUX

2 résiliations pour défaut de cotisation 2014 : Michel ETIENNE et Charles SOULIER

• 1 décès : Georges TICHIT

Soit un effectif de 56 adhérents au 31/12/2014

Le Président fait observer une minute de silence en mémoire de notre collègue disparu.

Au jour de notre assemblée, l'effectif de l'Amicale est donc de 56 adhérents.

L'évolution des effectifs depuis fin 2010 a été sensiblement inférieure aux prévisions réalisées à l'époque (**baisse de 10 % par an**). La baisse est plutôt de 6 % en moyenne entre fin 2010 et fin 2014 (passage de 74 adhérents à 56 en 4 ans)

Toutefois, dans les projections, nous avons maintenu cette baisse de 10 % qui pourrait se réaliser dans les années qui viennent compte tenu d'un effectif nettement plus réduit.

Sur cette base, l'Amicale pourrait encore compter une **quarantaine de membres fin 2017**, année où la réserve de trésorerie (ancienne subvention) serait réduite à environ 1500 € (avec les régles actuelles de fonctionnement).

Le tableau figurant dans le même fichier que les tableaux financiers (onglet ou feuille à part) montre **qu'à partir de 2018**, avec environ **35 membres**, l'Amicale pourrait continuer à exister **mais ne pourra plus prendre en charge, même partiellement**, **le repas de l'AG** On peut quand même noter que, bon an mal an, il y a toujours une ou deux adhésions, ce qui toujours un signe positif ...

1.2 Cotisations:

Pour l'année 2015, la cotisation a été maintenue à 27,00 €.

56 membres de l'Amicale sur 58 avaient acquitté leur **cotisation fin 2014** ce qui est remarquable.

Il reste maintenant à faire aussi bien pour 2015 car nous avons encore une vingtaine de cotisations à recevoir.

1.3 Programme d'activités de l'année 2014

Le président fait le bilan des activités proposées par l'amicale à ses adhérents en 2014 :

Assemblée générale du 8 février 2014

La dernière Assemblée générale qui s'est tenue le 8 février dernier **a réuni 20 membres** de l'Amicale et **12 adhérents avaient donné leur pouvoir**.

25 personnes ont participé au repas.

La participation était donc sensiblement supérieure à celle de cette année.

Pot de juin

Nous n'étions finalement que **11 personnes** effectivement présentes à cette réunion traditionnelle de la mi-année qui nous permet de garder le contact et de se retrouver en toute décontraction et convivialité.

De nombreux membres , fidèles participants de cette rencontre avaient gentiment répondu qu'ils regrettaient de ne pouvoir être là en raison d'obligations ou de contraintes personnelles.

Voyage en Bourgogne :

Ce séjour a été organisée du 24 juin (soir) au 28 juin (matin) 2014, à l'initiative de Bernard et Jacqueline CLIVET.

Dix-sept membres de l'Amicale avaient répondu positivement à cette invitation pour un séjour qui s'est déroulé, comme les années passées, dans une ambiance très sympathique et chaleureuse.

Gérard COLLAS qui réside à proximité s'est joint à nous pour une partie du programme, ainsi que **Henri et Françoise VILLEFRANQUE et deux autres amis de Bernard et Jacqueline**.

Les participants ont profité d'un programme de visites vraiment complet et attrayant permettant de découvrir (ou redécouvrir) les charmes pittoresques, historiques, gastronomiques et bien sûr oenologiques de cette belle région.

Tous les collègues présents ont apprécié le sympatique accueil de Jacqueline et Bernard, ainsi que l'excellente organisation et le parfait déroulement du séjour.

De nombreuses photos retraçant ce séjour Bourguignon sont en ligne sur le site web de l'Amicale.

Cela permettra aux participants de revivre tous les bons moments passés ensemble et donnera à tous les autres membres (qui n'auraient pas encore visité la région) l'envie de faire le détour ou le déplacement

• Repas d'octobre :

Nous étions en fin de compte, **19 personnes effectivement présentes** pour ce repas de rentrée. L'ambiance fut, à l'instar des réunions précédentes, cordiale, détendue et chaleureuse, comme en témoignent les photos consultables sur notre site web.

• Repas de décembre :

Ce repas de fin d'année a regroupé **19 personnes**, parmi lesquelles figuraient quelques de collègues qui n'avaient pu venir en octobre.

Nous maintenons ces deux repas (octobre et décembre) au deuxième semestre car cela permet à ceux (nombreux parmi nous ...) qui ont un emploi du temps très chargé, de participer au moins à l'un d'entre eux.

L'ambiance comme d'habitude fut sympathique et chaleureuse, comme le montrent les photos que vous trouverez sur notre site web.

• Chocolats de fin d'année :

Un ballotin de chocolats a été envoyé aux adhérents ayant 70 ans et plus, soit pour cette année **37 personnes**

Nous avons pu constater, au travers de nombreux messages et témoignages, que beaucoup de destinataires étaient très sensibles à cette sympathique attention de fin d'année.

Commentaires sur la participation aux activités en 2014 :

Le président donne quelques chiffres sur la pariticipation des adhérents aux différentes activités proposées :

Sur 59 membres au début de l'année 2014 :

3 membres ont participé à 4 activités sur 4 (pot juin, voyage, repas oct, repas déc)

4 membres ont participé à 3 activités sur 4

8 membres ont participé à 2 activités sur 4

7 membres ont participé à 1 activité sur 4

27 membres ont participé à 0 activité sur 4

Donc, 22 membres (près de la moitié) ont participé à au moins une activité (hors AG).

Par ailleurs, 38 adhérents ont eu un ballotin de chocolats à Noël

Enfin, 22 adhérents ont participé au repas de l'Assemblée Générale

1.4 Site web de l'Amicale:

La principale information est la souscription d'un nouveau contrat avec OVH en raison de la saturation de la mémoire de 1 Go qui nous était allouée sur le serveur.

Ce nouveau contrat souscrit par Jean-Michel Duniau auprès d'OVH, nous donne une capacité de 100 Go (c'était le minimum) pour 24 € par an.

Comme chaque année, nous avons mis en ligne les photos de nos différentes rencontres ainsi que le PV de la dernière Assemblée générale.

Notre site web a par ailleurs été enrichi ces dernières années de plusieurs témoignages et contributions historiques (récits, photos et vidéos), notamment sur Madagascar (TELMA), le Vietnam (Danang), la Russie (Kaliningrad), Wallis et Futuna, la Station de Déolen (câbles télégraphiques),

De plus, la consulation de l'annuaire des membres de l'Amicale (sauf ceux qui ne souhaitent pas y figurer) a été sécurisée par une nouvelle procédure d'accès avec identifiant et mot de passe, ainsi que le trombinoscope FCR des années 1990.

Le président rappelle que l'Amicale est toujours très intéressée par tous les témoignages, photos, vidéos, documents, relatifs à l'activité passée de FCR.

Donc n'hésitez pas à envoyer vos contributions afin d'enrichir le contenu de notre site web puisque maintenant nous avons une capacité de mémoire quasiment illimitée.

Après diverses questions et observations échangées et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la première résolution au vote de l'Assemblée.

1ère Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président, approuve l'activité du Conseil d'administration pour l'année 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. - Examen et approbation des comptes 2014 :

En l'absence d'André Brauman, Trésorier de l'Amicale, Claude Bonneau Président présente et commente les tableaux financiers joints à la convocation :

- les **dépenses** sont globalement **inférieures** de **450 €** soit **10,9 %** par rapport au budget.
 - Cette différence est la résultante d'écarts en plus et en moins de différentes rubriques :
- Repas AG 2014 : 25 participants à 30,8 € (770 €) au lieu de 25 à 33 € (825 €) soit **55 €**
- Pot de juin : 11 participants à 19,8 € (218 €) au lieu de 20 à 20 € (400 €) soit **182 €**
- Repas d'octobre : 19 participants à 33,2 € (630 €) au lieu de 20 à 33 € (660 €) soit **30 €**
- Repas décembre : 19 participants à 35,5 € (674 €) au lieu de 20 à 33 € (660 €) soit + 14 €
- Chocolats: 38 ballotins chocolat à 25,18 € (957 €) au lieu de 35 à 25 € (875 €) soit + 82 €
- Fonctionnement : 421 € au lieu de 700 € soit 279 € (cf rubrique divers 100 €)
- Les recettes sont inférieures aux prévisions (89 € soit 2,6 %).
 Cet écart est dû au montant de la Participation des adhérents (1 669 €) inférieur à celui attendu (1 870 €) de 201 € conjugué à des cotisations adhérents supérieures celles prévues (1597 € / 1485 € soit +112 €)
- globalement, le déficit est donc de 345 €, au lieu de 706 €, soit inférieur de 361 € (450 89) à celui prévu au budget 2014, ce qui est une bonne nouvelle ...

à la fin de 2014, la trésorerie était de 6013 € qui se décompose en :

Compte courant : 1 548 € Compte livret : 4 344 € Caisse : 121 €

La trésorerie disponible pour l'exercice 2015 est donc **de 4 395 € pour 4 007 €** prévus au budget 2014, soit un **excédent de 388 €.**

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

2ème Résolution :

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier présenté par le Président approuve, à l'unanimité, les comptes de l'année 2014 et donne son quitus aux Administrateurs pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. - Examen du projet de budget 2015 présenté par le Président

Le Président commente la proposition du budget dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. hypothèses pour les ressources :

cotisations : pour tenir compte de la baisse de l'effectif, le montant est basé sur un nombre d'adhérents (50) un peu inférieur à l'effectif actuel (56), sur la base d'une cotisation de 27 € On a donc retenu un montant de **1 350** €

- participations des adhérents :
 - 10 € / personne pour la participation au repas de l'AG 2014 (prévision 25 participants)
 - 15 € par personne pour le pot de juin (prévision 20 personnes)
 - 33 € par personne pour le repas d'octobre (20 personnes)
 - 33 € par personne pour le repas de décembre (20 personnes)

Soit un total de 1 870 €

• intérêts 2014 du livret A versés début 2015 (chiffre exact connu) : montant de 37 €

Soit un total de 3 257 € pour les ressources

2. hypothèses pour les emplois :

- AG: 25 participants au repas pour un prix unitaire de 33 € soit 825 €;
- pot de juin : 20 participants pour un prix unitaire de 20 € (soit 400 €);
- déjeuners d'octobre : 20 participants pour un prix unitaire de 33 € (soit 660 €);
- déjeuner de décembre : 20 participants pour un prix unitaire de 33 € (soit 660 €)
- colis de fin d'année : 38 colis à 26,3 € (soit 1 000 €)
- fonctionnement : le détail du montant inscrit (500 €) en baisse sensible est indiqué dans le tableau.

Soit un total de 4045 € pour les emplois

Il en résulte un **déficit prévisionnel de 788 €** pour une **trésorerie disponible de 3 607 €** en fin d'année 2015.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

3 ème Résolution :

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour l'année 2015 présenté par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. - Renouvellement des Administrateurs dont le mandat arrive à expiration

Le Président rappelle que le mandat de cinq administrateurs arrive à échéance :

- André BRAUMAN
- Dominique DOTIGNY
- Bernard FIALIP
- Jean-Pierre GAIGNOT
- Jean-Pierre GUILLEBAUD

Ces cinq membres donnent leur accord pour un nouveau mandat.

Par ailleurs aucune candidature n'est parvenue au Secrétariat pour ces postes d'administrateurs.

Le président soumet donc au vote la résolution suivante :

4 ème Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour 2 ans, conformément aux statuts, le mandat arrivé à échéance des Administrateurs suivants :

- André BRAUMAN
- Dominique DOTIGNY
- Bernard FIALIP
- Jean-Pierre GAIGNOT
- Jean-Pierre GUILLEBAUD

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. - Questions diverses

1. Point sur le Séjour au Pays Basque du 2 au 6 juin 2015 :

Le président précise qu'à ce jour 20 personnes sont inscrites et ont réglé leur acompte. Pour les personnes souhaitant rejoindre le groupe, il faudra leur trouver un hébergement (Vacanciel ou autre) et voir dès que possible avec Roger Bernard pour être ajoutés aux visites ainsi qu'aux repas du midi et du soir).

Après avoir remercié les participants de leur présence et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12h 30.

La Secrétaire,

Le Président,